

Catégorie
Machine agricole
avec remorque

Marque
ARATOR

Désignation du type / Signe de reconnais.
Motoculteur avec remorque

Bordereau-type
N° **772**

Moyens de reconnaissance du type

N° de châssis frappé

1)

N° de moteur frappé

A l'arrière du carter volant, sur plaquette du constructeur

Constructeur du châssis

XANDER A.G., Apparate- und Maschinenbau, FRICK (Argovie) Suisse

Constructeur du moteur

TRIUMPH-Werke Nürnberg A.G., NUERNBERG (Allemagne)

MOTEUR

Marque et type TVM Gemo 200

Genre Blocm., à 2 temps

Carburant Benzine/huile

Nombre cyl. 1 Temps 2

Alésage 59 mm.

Course 72 mm.

C.V.-Impôt 1,002

Cylindrée totale 196 cm³

C.V. frein 5

Refroidissement Air

Empl. du moteur A l'avant

CHASSIS

Nombre d'essieux 1 Remorque : 1

Entrainement sur les 2 roues de la machine

1. Frein Motoculteur : Aucun 2)

2. Frein Remorque : { Mécanique, à tambour
commande par pédale
et levier à main,
sur les 2 roues de
la remorque.

3. Frein

Frein de remorque

Direction par mancherons

Crochet de remorque A broche (spéciale)

Nombre de vit. avant 3

Vit. en 1^{re} vit. 6 en prise dir. 20 km/h.

CARROSSERIE

Constructeur XANDER A.G.,
Genre/Forme FRICK

Pont avec ridelles

Nombre de portes

Nombre de places ass. Total 1

Avant Milieu Arrière

Nombre de places debout

Pour motos : Siège arrière

Sidecar

POIDS ET PNEUMATIQUES

| | Essieu avant | Essieu arrière | Total |
|---|--------------|---|---------|
| Poids à vide du châssis prêt à rouler | kg. | kg. | — kg. |
| Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE) | kg. | kg. | — kg. |
| Poids maximum garanti par le fabricant . (<u>Charge utile 400 kg. plus le conducteur</u>) | kg. | kg. | — kg. |
| Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) Machine : 96 kg. Remorque : 94 kg. | 96 kg. | 94 kg. | 190 kg. |
| Charge utile . . . <u>y compris le conducteur</u> | kg. | kg. | 475 kg. |
| Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque) | | | — kg. |
| Pneumatiques : Dimension | 4.00 - 8 | 16 x 4 4 Ply simples / INDEX | |
| Capacité de charge (par pneu / 350 kg.) par essieu | kg. | 700 kg. | |

ATTESTATION DE TYPE
 COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

3)

Syst. anti-éblouissant

Feux rouges

Eclairage du N° de contr.

Emplacement

Essai-glace

Phares : Marque

Feux de position

Feux stop

Indicateurs de direction : Syst.

Avertisseur

DIMENSIONS

380 mm.

mm.

800 mm.

2'420 mm.

3'660 mm.

950 mm.

mm.

mm.

425 mm.

340 mm.

4'75 m.

4'75 m.

Voie } ~~AV~~ Motoculteur

AV. Remorque

AR. 800 mm.

Empatement AV. remorque

" "

Longueur hors-tout

Hauteur (non chargé)

Garde au sol

Porte à faux, arrière

Crochet de remorque (haut. dep. sol)

Crochet de remorque (porte à faux)

Diamètre de braquage ext. gauche

Diamètre de braquage ext. droite

Dim. intérieures (Remorque)

Longueur du pont de charge

1'430 mm.

mm.

1'035 mm.

mm.

640 mm

Porte à faux surtace
chargement

Rideaux (hauteur)

510 mm.

mm.

Hauteur intérieure

Hauteur du pont de charge

Lieu et date de l'expertise-type

Ottom, le 4. 7. 1951

La commission d'expertises-types

OBSERVATIONS

- 1) Frapper un numéro de fabrication, resp. de châssis sur partie fixe du vhc., de préférence sur le carter c.v. du motoculteur et sur partie supérieure et à la base du timon de la remorque.
- 2) Dans le cas où la machine est accouplée avec une ~~autre~~ remorque que celle de fabrication d'origine, il y a lieu de la marquer d'un frein séparé en plus du freinage assuré par la vis sans fin d'entraînement.
- 3) Equipement : Lorsque l'attelage est utilisé de nuit sur la voie publique, il y a lieu d'équiper la machine d'un feu blanc à l'avant et d'un cataphote rouge à gauche. La remorque doit également être munie d'une pastille réfléchissante rouge à l'arrière et d'une pastille réfléchissante blanche à l'avant, à gauche et à droite.